

La Série Certifiée^{MC}
de BMW
Une sélection
exclusive de
véhicules
d'occasion
de BMW.
bmw.ca



Nous ne nous contenterons pas de vous
donner une bonne raison d'acheter un
véhicule de Série Certifiée...

... nous vous en donnerons six.



Série
Certifiée^{MC}
Véhicule
d'occasion



La Série Certifiée^{MC}

Vous êtes ici pour une raison bien simple : vous avez toujours rêvé d'avoir une BMW. Vous avez vu ce dont elles sont capables. Vous connaissez leur réputation. Et maintenant, vous avez découvert que vous pouvez en obtenir une pour beaucoup moins cher que vous ne le croyiez grâce aux véhicules d'occasion de la Série Certifiée vendus uniquement par les concessionnaires BMW.

Mais prenez garde. Ce ne sont pas tous les véhicules BMW qui peuvent arborer l'emblème de la Série Certifiée. Pour mériter cet honneur, nos véhicules sont soumis à des inspections et des mises au point méticuleuses effectuées par nos techniciens formés. Ce procédé des plus minutieux garantit que votre BMW d'occasion se comporte exactement comme si elle était neuve.

Table des matières

3	Introduction
4	Description du Plan de protection
5	Transferts et annulations
6	Responsabilités du propriétaire <ul style="list-style-type: none">• Exigences d'entretien• Réparations associées à l'usure normale
7–9	Composants couverts
10	Exclusions
11	Renseignements d'ordre général
12–13	Assistance routière <ul style="list-style-type: none">• La Carte de service BMW
14	Limites de responsabilité
15	À l'extérieur du Canada
(Encart)	Changement d'adresse

Introduction

3

Ce livret explique les modalités de couverture, les avantages et les stipulations du Plan de protection de la Série Certifiée^{MC} de BMW, lequel a été mis au point pour vous assurer la tranquillité d'esprit après l'expiration de la Garantie limitée sur le véhicule neuf. BMW Canada Inc. souscrit et administre la couverture globale décrite aux présentes par l'intermédiaire des concessionnaires BMW agréés de tout le Canada.

Dans l'éventualité d'une réparation nécessaire et couverte aux termes de ce programme, vous avez l'assurance qu'elle sera effectuée par des techniciens formés à l'usine BMW et que seules des pièces approuvées et fournies par BMW seront utilisées. Les seuls frais qui vous incomberont sont les minimes frais de manutention de 50 \$ perçus à chaque visite de réparation, tels que décrits à la page 4.

Vous serez également rassuré(e) de savoir que la Carte de service BMW vous procure une couverture globale et vous assure une gamme complète de services d'assistance routière et d'avantages en cas d'interruption de voyages et de vacances, tels que décrits aux pages 12 et 13.

À l'achat de votre véhicule de la Série Certifiée^{MC} de BMW et sur demande de votre concessionnaire BMW de mettre en vigueur le Plan de protection de la Série Certifiée^{MC}, BMW Canada vous enverra la confirmation de votre adhésion au Plan ainsi que votre nouvelle Carte de service BMW pour remplacer la carte temporaire incluse dans le présent livret.

Si vous n'avez pas reçu ces articles dans les 30 jours de l'achat, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle de BMW Canada au 1 800 567-2691.

Description du Plan de protection

Fournisseur

Le Plan de protection de la Série Certifiée^{MC} de BMW offre une protection contre les défauts de matériaux ou de fabrication des composants couverts, lesquels sont énumérés sous la rubrique «Composants couverts» du présent livret, sur un véhicule BMW qui a été dûment inscrit, vérifié et vendu par un concessionnaire BMW agréé. Ce plan est valide pour le propriétaire ou locataire du véhicule décrit aux termes de l'Entente-client du Plan de protection de la Série Certifiée^{MC} et chaque propriétaire ou locataire subséquent, pendant la période énoncée ci-après.

Période du Plan de protection

Le Plan de protection entre en vigueur au moment de l'expiration de la garantie limitée de voiture neuve, c'est-à-dire après 4 ans ou 80 000 km après la date de mise en service.

- La couverture **BMW** est de 6 ans ou 160 000 kilomètres, selon la première éventualité.
- **GARANTIE LIMITÉE SUR LE VÉHICULE NEUF BMW**, 4 ans / 80 000 kilomètres, selon la première éventualité.
- **PLAN DE PROTECTION DE LA SÉRIE CERTIFIÉE^{MC} BMW**, 2 ans / 80 000 kilomètres, selon la première éventualité.

Date de mise en vigueur du Plan de protection

Le Plan de protection est valide pour une période de 2 ans ou 80 000 km, le premier terme atteint ayant préséance.

Frais de manutention

Des frais de manutention de 50 \$ doivent être payés (à chaque visite de réparation) par le propriétaire / locataire du véhicule pour toute réparation couverte aux termes de ce Plan de protection.

Transferts et annulations

5

Ce Plan de protection est entièrement transférable de l'acheteur ou du locataire d'origine du véhicule à chaque propriétaire ou preneur à bail subséquent. Veuillez utiliser les cartes de changement de propriétaire ou d'adresse contenues dans ce livret pour informer BMW Canada de tout changement de propriété ou d'adresse.

Le Plan de protection de la Série Certifiée^{MC} ne peut être annulé par aucune des parties. Cependant, la couverture prendra fin automatiquement dans les cas suivants :

- vol du véhicule rapporté par une compagnie d'assurance
- le véhicule a été évalué comme une perte totale par une entité ou une personne qualifiée ;
- le véhicule a subi des dommages graves suite à une collision ou une infiltration d'eau.

Ce Plan de protection n'est valide que pour les véhicules qui répondent aux exigences de BMW. Toute modification qui aurait pour effet d'altérer les normes prescrites d'origine, en ce qui a trait par exemple à la suspension ou à la performance du véhicule, sans toutefois s'y limiter, pourrait mener au refus d'une réclamation portant sur la pièce ou la composante couverte ainsi altérée.

Ce Plan de protection deviendra nul et non avenue si le numéro d'identification du véhicule a été altéré ou ne peut être lu, si le compteur kilométrique a été remplacé, altéré ou rendu inopérant, de sorte qu'il soit impossible de déterminer le kilométrage réel, si le véhicule a été déclaré perte totale ou vendu pour fins de récupération ou s'il a été utilisé dans tout événement de course.

Responsabilités du propriétaire

Exigences d'entretien

Pour avoir droit à la couverture offerte aux termes du Plan de protection de la Série Certifiée^{MC} et de la Garantie limitée de voiture, neuve il est entendu que les opérations d'entretien décrites dans votre livret de garantie et de service ou le livret de service BMW doivent être effectuées aux intervalles déterminés par l'Indicateur d'entretien de votre véhicule.

Ces livrets de service contiennent également une section réservée au Dossier de service, lequel doit être rempli au moment des services d'entretien. **Veillez vous assurer que le travail d'entretien effectué est toujours inscrit dans cette section à chaque intervalle d'entretien**, car vous devrez les présenter sur demande pour vérification si vous nécessitez des réparations couvertes aux termes du Plan de protection de la Série Certifiée^{MC}.

Réparations associées à l'usure normale

Le plan de protection de la Série Certifiée^{MC} est conçu pour vous protéger contre les frais de réparations associées à la défaillance inattendue d'un composant couvert uniquement en raison d'un défaut de matériau ou de fabrication. Cependant, certains composants ou pièces de votre BMW sont sujets à une **détérioration graduelle** ou **normale** en fonction des habitudes et des conditions de conduite ou du mode d'utilisation du véhicule. La couverture d'éléments tels que les segments de piston, les soupapes et les guides de soupape, les bagues de suspension, les joints à rotule, les embouts de barre d'accouplement, les disques flexibles, l'arbre de transmission et d'autres pièces et composants couverts par ce plan de protection, se limite là encore uniquement aux défauts de matériau et de fabrication.

Dans certaines circonstances, la couverture aux termes du Plan de protection de la Série Certifiée^{MC} sera nulle et non avenue. Veuillez vous reporter à la rubrique «Limites de responsabilité» à la page 14 pour plus de détails.

Veillez prendre note que plusieurs pièces de votre BMW sont sujettes à la détérioration graduelle et normale et peuvent s'user avec le temps lors de l'utilisation normale de votre véhicule. Cela ne constitue pas un défaut de matériau ou de fabrication. Ces pièces et composants ne sont donc pas couverts par le Plan de protection de la Série Certifiée^{MC}.

Composants couverts

7

Le plan offre une protection contre les défauts de matériaux ou de fabrication des composants suivants :

Moteur

Culasses, joints de culasses et bloc-cylindres. Toutes les pièces lubrifiées internes, y compris pistons, segments et axes de pistons, vilebrequin, couvercle de carter, couvre-moteur (moteurs V), pompe à air secondaire, compresseur, coussinets de paliers et de bielle, ensemble de commande des soupapes (VANOS), arbre à cames et coussinets, chaînes et courroies de distribution, roues dentées, culbuteurs et axes de culbuteurs, soupapes, ressorts de soupapes, plaques de ressorts supérieurs (coupelles d'appui), douilles, guides et sièges de soupapes, compensateurs hydrauliques de jeu de soupapes (poussoirs de soupapes), ensemble de pompe à huile, ensemble de jauge à huile, amortisseur de vibrations, volant cinétique et couronne dentée, carters de distribution supérieur et inférieur, tubulures d'admission et d'échappement, supports de moteur, couvre-soupapes, carter d'huile. Les bagues et joints d'étanchéité sont couverts uniquement s'ils sont utilisés au cours de la réparation ou du remplacement des pièces ou composants susmentionnés.

Boîtes de vitesses automatique et manuelle

Carter de transmission, convertisseur de couple et toutes les pièces lubrifiées internes contenues dans le carter de transmission, y compris roues dentées, arbres, roulements, coussinets, tambours, pompes et soupapes. Support de boîte de vitesses, volant cinétique, plaque d'entraînement du convertisseur catalytique, boîte de transfert et toutes les pièces lubrifiées internes, amortisseur de vibrations de la boîte de transfert. Les bagues et joints d'étanchéité sont couverts uniquement s'ils sont utilisés au cours de la réparation ou du remplacement des pièces ou composants susmentionnés. Les ensembles d'embrayage de boîte de vitesses manuelle ne sont pas couverts car ils sont sujets à l'usure par détérioration normale.

Pont moteur, arbres de transmission

Carter de pont moteur et toutes les pièces lubrifiées internes contenues dans le carter du pont moteur, y compris tous les roues dentées, roulements et arbres secondaires, joints homocinétiques et universels, ensembles de moyeux avant et arrière, roulement de moyeux, arbres de transmission. Carter de pont moteur avant, toutes les pièces lubrifiées internes contenues dans le carter du pont moteur avant, y compris tous les roues dentées, roulements et arbres secondaires, joints homocinétiques, soufflet (pare-poussière de joints homocinétiques). Les joints et bagues d'étanchéité sont couverts uniquement s'ils sont utilisés au cours de la réparation ou du remplacement des pièces ou composants susmentionnés.

Suspension avant

Bras de suspension, jambes de force et douilles, joints à rotule, roulements de roues, ressorts hélicoïdaux, barre stabilisatrice, tringleries et douilles, soupape de réglage de la garde au sol, jambes de force McPherson (cartouches uniquement).

Suspension arrière

Bras de suspension, bras oscillants et tringleries latérales, arbres et douilles, roulements de roues, ressorts hélicoïdaux, joints à rotule, système hydraulique correcteur d'assiette, soupape de réglage de la garde au sol, capteur de hauteur, pompe, barre stabilisatrice, supports et douilles, jambes de force McPherson (cartouches uniquement), cartouches de jambes (à correction d'assiette uniquement).

Direction

Boîtier de direction, toutes les pièces lubrifiées internes du boîtier de direction, ensemble pignon et crémaillère, pompe de servodirection, arbre de direction et raccords, guide et bras de renvoi, embouts d'accouplement, bras de commande, barre d'accouplement centrale, refroidisseur et ses conduites, joints de boîtier de direction, joint de pompe de servodirection, unité de réglage manuel ou électrique de la colonne de direction, unité de commande de réglage de la colonne de direction.

Freins

Maître-cylindre, servofrein, cylindres de roues, étriers de frein, conduites hydrauliques et raccords, ensemble de pédale des freins, ensemble de frein de stationnement. Les matériaux de friction ne sont pas couverts car ils sont sujets à l'usure par détérioration normale. Joint de maître cylindre, joint d'étriers de freins, réservoir de liquide de freins et bouchon.

Système de freinage antiblocage

Ensemble de pompe hydraulique, module de commande de freinage antiblocage, capteurs de vitesse des roues, relais, joints de pompe hydraulique, pompe hydraulique de freinage antiblocage, unité hydraulique ASC+T, unité hydraulique DSC, actionneur de papillon ASC, capteur de rotation DSC et capteur de pression DSC.

Système d'alimentation

Injecteurs d'essence, pompes à essence, conduites et raccords en métal et plastique, réservoir d'essence, capteurs d'injection d'essence et débitmètre d'air, soupape de régulation du ralenti, papillon EML, corps de papillon.

Système électrique

Alternateur ou dynamo, régulateur de tension, moteur de démarreur, solénoïde de démarreur, bobine d'allumage, moteur d'essuie-glace de pare-brise, moteur d'essuie-glace de lunette arrière, moteurs de lève-vitres, commandes électriques de sièges, moteurs d'activation de la capote et du couvre-capote, commutateurs manuels et électriques, principaux faisceaux électriques avant et arrière, ordinateur de bord, module de commande du moteur, systèmes de verrouillage central des portes, système d'entrée électronique à télécommande, commutateur de régulateur de vitesse, actionneur et module de commande, moteur et engrenage de toit ouvrant, manette des clignotants et d'inverseur des phares route-croisement, rétroviseurs électroniques et commutateurs, commutateur de délai d'essuie-glace de pare-brise, contacts de klaxon, balai, ensemble bague de contact de klaxon et klaxons, désembueur de lunette arrière, toutes les jauges, circuits imprimés de l'instrumentation et d'indicateurs de service, modules d'affichage à cristaux liquides et fiches de codage, modules de commande.

Capteurs

Capteur Valvetronic, capteurs de température d'huile moteur, capteurs de température de liquide de refroidissement, débitmètre d'air, capteur de circulation d'air, capteur de température d'air du moteur, capteur de vilebrequin, capteur d'arbre à cames, capteur de détonation, capteur de position de la pédale, capteur de niveau d'huile moteur, capteur de toit ouvrant, capteur d'angle de direction, capteur de température intérieure et résistance finale.

Système de climatisation et chauffage

Condenseur, compresseur, évaporateur, récepteur-déshydrateur, poulie de renvoi et tendeur de courroie, embrayage de compresseur et poulie, panneau et module de commande du chauffage et de climatisation, soupape de détente, moteurs pas à pas, pompe à eau auxiliaire, moteur de soufflante de chauffage et climatisation, soupape de commande de chauffage et changeur de chaleur de chauffage.

Système de refroidissement

Pompe à eau, radiateur, embrayage de ventilateur et périphérie, poulie de renvoi et tendeur de courroie, réservoir de récupération du liquide de refroidissement, moteur de soufflante supplémentaire, radiateur d'huile moteur, radiateur d'huile de boîte automatique.

Intérieur et extérieur

Raidisseurs de couvercle de coffre et de capot pressurisés au gaz, rails et voies de sièges avant, levier sélecteur de changement de vitesses, renforts d'impact de pare-chocs, lève-glaces, mécanisme de poignées de portes, tendeurs de ceintures de sécurité.

Exclusions

À moins d'être requis dans le cadre d'une réparation d'un élément couvert, le Plan de protection de la Série Certifiée^{MC} BMW ne couvre pas tout travail ou tous frais associés à ce qui suit :

- La défectuosité de toute pièce exclue de la liste des «Composants couverts» aux pages 7 à 9 du présent livret.
- Les pièces et services d'entretien décrits, sans toutefois limiter, dans le Livret de garantie et de service BMW ou le livret d'entretien BMW tels que : mises au point du moteur, alignement de la suspension, équilibrage des roues, remplacement de filtres, lubrifiants, fluides, bougies, lampes et ampoules, courroies, lames d'essuie-glace, tuyaux, matériaux de freins et de friction d'embrayage, tuyaux d'échappement et silencieux, batteries et rectification des rotors de freins.
- L'endommagement du véhicule découlant de : collision, négligence, accident, usage abusif, entretien ou réparation incorrects ou influences environnementales.
- Tout dommage supplémentaire ou indirect causé par la conduite continue du véhicule endommagé.
- La réparation ou le remplacement des pneus.
- L'utilisation de carburants, fluides, liquides de refroidissement ou lubrifiants incorrects ou contaminés.
- Toute altération ou modification du véhicule. La modification du véhicule pourra entraîner le refus d'une réclamation pour une pièce ou un composant couverts qui pourraient avoir été affectés par une telle modification.
- La réparation ou le remplacement de tout composant de carrosserie, incluant : finition de peinture, pare-brise ou autre verre, bourrelets d'étanchéité, lentilles, rétroviseurs, garnitures intérieures et extérieures, ceintures de sécurité, sellerie, les protège-moquettes et le toit décapotable et les réglages relatifs à ces composants pour corriger fuites d'air et d'eau, bruit du vent, grincements, cliquetis et alignement.
- Les réparations résultant du manque d'entretien régulier requis pour votre BMW, tels que décrits dans votre livret de garantie et de service BMW et le livret de service BMW.

Renseignements d'ordre général

11

Selon le kilométrage et l'âge de votre BMW, vous pouvez également profiter du reste des garanties limitées originales de votre véhicule (voiture neuve, dispositifs antipollution et perforation par la rouille) et de tout entretien prévu. Consultez votre manuel sur les garanties et services BMW pour en savoir plus. Seule BMW Canada peut déterminer si la garantie ou le plan de protection a priorité pour une réparation couverte. De plus, pour ce produit, BMW Canada n'offre aucune autre garantie expresse autre que celle mentionnée ci-dessus.

À moins que la loi ne l'interdise, la durée de toute garantie implicite, y compris la garantie implicite de qualité marchande, est limitée à la durée des garanties expresses décrites dans la présente. BMW Canada exclut tout dommage indirect, y compris la perte de temps, les inconvénients ou la perte de l'usage du véhicule, pour toute violation de garantie expresse ou implicite, y compris la garantie implicite de qualité marchande qui s'applique à ce produit.

Si vous êtes un particulier, veuillez visiter votre concessionnaire BMW pour vous assurer que votre nom et vos coordonnées sont entrés correctement dans notre base de données et pour recevoir une explication complète des avantages dont vous profiterez dans le cadre du Plan de protection Série Certifiée.

Pendant que vous y êtes, demandez à un conseiller technique de vous donner des détails sur les prix très concurrentiels de nos entretiens et sur les accessoires disponibles pour votre véhicule. N'oubliez pas que lorsque vous faites affaire avec votre concessionnaire BMW, vous obtenez non seulement des prix concurrentiels, mais un service exceptionnel ainsi que des pièces et des accessoires d'origine BMW (avec assurance de garantie pendant 2 années une fois installé par votre concessionnaire BMW) grâce auxquels la valeur de votre BMW demeurera élevée.

Assistance routière – La Carte de service BMW

Pour une conduite en toute tranquillité d'esprit, votre Plan de protection de la Série Certifiée^{MC} retient tous les avantages offerts par la couverture standard de la Carte de service BMW sur tous les véhicules neufs BMW.

Dans le cas d'urgence routière, il vous suffit de composer le numéro suivant, sans frais, partout au Canada et sur le continent américain pour obtenir de l'aide jour et nuit, à l'année longue.

1 800 567-2691

La **Carte de service BMW** comporte les avantages suivants :

- **Appels de service d'urgence** pour le survoltage des batteries, l'installation du pneu de secours, la livraison d'essence ou le service de déverrouillage des portes en cas de pertes de clés ou de clés laissées à l'intérieur du véhicule.
- **Remorquage suite à une panne mécanique** (par camion plate-forme) depuis le lieu de la panne jusqu'au concessionnaire BMW le plus proche.
- **Service de hissage sur treuil** au besoin.
- Allocations pour **interruption de voyage** (sous forme de remboursement) allant jusqu'à 100 \$ par incident si vous êtes moins de 80 kilomètres de votre résidence et jusqu'à 800 \$ par incident si vous êtes au-delà de 80 kilomètres de votre résidence pour couvrir le transport d'urgence, l'hébergement, le retour au site de réparation et le transport spécial de passagers au besoin.
- **Services en cas d'accidents de circulation** allocation (sous forme de remboursement) allant jusqu'à 500 \$ pour rembourser la somme des dépenses telles que remorquage, hissage sur treuil et allocations pour interruption de voyage telles que décrites au paragraphe précédent, si cela n'est pas couvert par votre assureur.
- **Services de planification de voyages**, incluant les cartes routières et les trousseaux de renseignements personnalisés pour votre itinéraire.
- **Argent comptant pour situations d'urgence.** En cas de vol ou perte de votre argent comptant ou de votre carte de crédit, le programme de la Carte de service BMW peut vous avancer jusqu'à 500 \$ le plus vite possible. Les fonds sont généralement disponibles dans les 24 heures. Remarque : Aucun intérêt n'est facturé sur le montant s'il est remboursé dans une période de 30 jours.

Une description détaillée de ces avantages est incluse dans votre livret de garantie et de service ou votre guide de service, ainsi que les directives à suivre pour la réclamation des remboursements. Si vous avez égaré ce guide ou désirez de plus amples informations au sujet de ces avantages, n'hésitez pas à appeler le numéro sans frais pour obtenir plus de détails.

Une Carte de service BMW temporaire et détachable est insérée au centre de ce livret. Veuillez vous y reporter pour connaître les instructions, s'il y a lieu, en attendant de recevoir votre Carte de service BMW permanente.

Limites de responsabilité

Aux termes du Plan de protection de la Série Certifiée^{MC}, la responsabilité de BMW Canada Inc. se limite à la réparation des composants couverts et aux avantages supplémentaires décrits dans le présent livret. Dans les limites que le permet la loi, BMW Canada Inc. se dégage de toute responsabilité quant à la perte d'utilisation du véhicule, la perte de temps, les inconvénients, l'hébergement (autre que celui couvert aux termes de la Carte de service BMW), les repas, les pertes commerciales ou tout autre dommage direct ou indirect découlant de toute violation exprimée ou implicite de toute garantie applicable au véhicule, incluant les garanties implicites de vendabilité et d'aptitude à des fins particulières.

Le Plan de protection de la Série Certifiée^{MC}, ne couvre pas la responsabilité pour dommage aux biens ou blessures ou décès de toute personne découlant du fonctionnement, de l'entretien ou de l'utilisation du véhicule en question, soient-ils associés ou pas aux pièces couvertes aux termes du Plan de protection.

Aux termes de ce Plan de protection, la responsabilité maximale de BMW Canada Inc. n'excèdera pas le prix d'achat du véhicule (d'occasion) au moment de la réparation couverte, que ce soit une seule réparation ou des réparations multiples au cours de la durée de ce plan.

Aux termes du Plan de protection de la Série Certifiée^{MC}, la couverture deviendra nulle et non avenue dans les cas suivants :

- le numéro d'identification du véhicule a été falsifié ou ne peut être déterminé ;
- le compteur kilométrique a été remplacé ou falsifié et la lecture véritable ne peut être déterminée ;
- le véhicule a été déclaré ou réputé irrécupérable ou vendu pour des fins de récupération ;
- le véhicule a été utilisé pour des compétitions, courses, services de police ou d'urgence, fins commerciales (location ou louage) ou livraisons commerciales ;
- le véhicule a subi des dommages graves suite à un accident ou une infiltration d'eau ;
- le véhicule a été déclaré volé. La remise en vigueur de la couverture de garantie sera considérée, chaque cas étant évalué individuellement, pour les véhicules retrouvés et jugés en bon état mécanique après avoir été vérifiés.

À l'extérieur du Canada

15

Le Plan de protection de la Série Certifiée^{MC} est administré uniquement par l'intermédiaire des concessionnaires BMW agréés du Canada. En cas de circonstances fortuites qui nécessitent la réparation d'un composant couvert aux États-Unis, veuillez vous rendre chez le concessionnaire BMW agréé le plus proche de votre localité, payez pour la réparation requise et présentez ensuite une copie de la facture dans les 60 jours suivant la date de facturation directement à votre concessionnaire BMW canadien régulier.

Votre concessionnaire effectuera une réclamation et vous remboursera le plein montant (moins les frais de manutention de 50 \$) déboursé pour une réparation effectuée à l'extérieur du Canada et couverte aux termes du Plan de protection de la Série Certifiée^{MC}.

Remarque : Seules les réparations effectuées par un concessionnaire BMW agréé sont admissibles au remboursement.